

N° adhérent : Date d'adhésion : Date d'effet :

Cadre réservé à l'ARAPL IDF

# **BULLETIN D'ADHÉSION**

ADHÉSION A TITRE INDIVIDUEL	OU ADHÉSION D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UN GROUPEMENT D'ÉXERCICE*
□ M. □ Mme (nom de jeune fille, suivi d'épouse X)  Nom :  Prénom :  Date de naissance :  Adresse personnelle - tél :	Dénomination sociale :  Forme juridique :  SCP - SDF - SCI - EURL - autres (joindre une copie des <b>statuts</b> un <b>acte justificatif</b> de la forme sous laquelle vous exercez)  Nombre d'associés : Désignation des associés  1
PROFESSION:	
Spécialité :	; <mark>Médecin Secteur □ I □ II</mark> □ NC
Date de début d'activité :/ N° Si	ret: CODE APE:
Adresse professionnelle :	
E-mail (obligatoire et confidentiel):	
Tél.: Portable	
Votre adresse de correspondance : □ à l'adres	sse professionnelle 🗆 au domicile
• Régime d'imposition : 🗆 micro-entrep	preneur □ déclara <mark>tion</mark> 2035
• TVA: ☐ CA3 mensuelles/trimestrielles ☐	Franchise en base
□ CA12 annuelle □	] Exonéré
Exercez-vous dans le cadre d'un groupement Dénomination :	-
<ul> <li>Avez-vous déjà fait partie d'un Organisme Nom du précédent Organisme de Gestion</li> </ul>	de Gestion Agréé? oui □ non □ :
• Comment avez-vous eu connaissance de l	'ARAPL Ile de France ?
Faites-vous appel aux services : □ d'     Cabinet :     Adresse :     Tél :     Mail :     Membre de l'Ordre des Experts-Comptable	

Organisme Mixte de Gestion Agréé des Professionnels Indépendants Association agréée par la direction régionale des impôts depuis le 10 mars 1978 sous le numéro N° 2.05.757 Organisme de formation-déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756375075 auprès du préfet de région d'île de France

# ADHÉSIONS ET SERVICES

JE SOUSCRIS (TVA 20 %)			
Adhésion OPTIMUM (3)	Adhésion PREMIUM (3)	Adhésion Micro-Entrepreneur (3)	
□ Adhérent en cours d'activité 275 € HT/an	□ 70 € HT/an		
□ « Primo-adhérent » 90 € HT/an		Soit 5,5 € TTC par mois	
(pour l'année de création d'activité)  ☐ Société / Groupement  275 € HT/an			
Prestation supplémentaire par associé : 137,5 € HT/an			
PRESTATIONS INCLUSES			
Assistance aux obligations comptables, administratives et fiscales  Réduction d'impôt pour frais de		Assistance aux obligations comptables, administratives et fiscales	
comptabilité jusqu'à 915 € si éligible  Télétransmission de la déclaration 2035 au SIE par l'ARAPL IDF sur simple demande (1) à compléter			
Contrôle formel de la déclaration 2035			
Examen de Concordance, Cohérence et de vraisemblance des déclarations fiscales			
Examen Périodique de Sincérité  Dossier d'Analyse Economique			
annuel  Réunions de formations	Réunions de formations	Réunions de formations  Rendez-vous personnalisés avec	
V Rendez-vous personnalisés avec un conseiller expert des professions libérales disponible et à votre écoute		un conseiller expert des professions libérales disponible et à votre écoute	
Permanence téléphonique  Accès à la base documentaire exclusive <i>Lexis-Nexis</i>	Accès à la base documentaire exclusive <i>Lexis-Nexis</i>	Permanence téléphonique  Accès à la base documentaire exclusive Lexis-Nexis	
Accès privilégié aux statistiques nationales par profession permettant de comparer votre activité à celles de la profession	Accès privilégié aux statistiques nationales par profession permettant de comparer votre activité à celles de la profession	Accès privilégié aux statistiques nationales par profession permettant de comparer votre activité à celles de la profession	
La documentation des professions libérales	La documentation des professions libérales	La documentation des professions libérales  Toujours informé grâce à la	
V Toujours informé grâce à la Newsletter numérique sur l'actualité de votre activité	Toujours informé grâce à la Newsletter numérique sur l'actualité de votre activité	Newsletter numérique sur l'actualité de votre activité	
✓ Droit d'accès aux prestations ARAPL +	✓ Droit d'accès aux prestations ARAPL +	Droit d'accès aux prestations ARAPL +	

### PRESTATIONS ARAPL « A LA CARTE » Adhésion OPTIMUM (3) Adhésion PREMIUM (3) Adhésion Micro-Entrepreneur (3) Lara \_ara Lara П П Le logiciel LARA Le logiciel LARA Le logiciel LARA **160 € HT/an** Tarif régime réel **40€ HT/an** soit 4€ TTC/mois **160 € HT/an** Tarif régime réel soit 16€ TTC /mois ou 60 €HT/an soit 6€ TTC/mois soit 16€ TTC/mois Tarifs Micro-entrepreneur (selon régime de TVA) ECF **ECF ECF ECF** Sécurité fiscale grâce à Sécurité fiscale grâce à Sécurité fiscale grâce à L'Examen de Conformité Fiscale L'Examen de Conformité Fiscale L'Examen de Conformité Fiscale 60€ HT 170€ HT 60€ HT Télétransmission de la déclaration 2035 au SIE par l'ARAPL IDF (1) à compléter 50€ HT **Prochainement Prochainement** Le label QUALIPL Le label QUALIPL Le label QUALIPL Micro-entrepreneur Profession libérale au régime réel Profession libérale au régime réel activité pour une reconnaissance auprès des tiers (Tarifs sur demande) L'ARAPL lle de France est à vos cotés Centre national d'Accompagnement aux formalités du Guichet Unique INPI Création d'activité – Modification d'activité – Cessation d'activité Cnaf-p 80 € HT L'ARAPL lle de France accompagne aussi les créateurs d'activité libérale Le label PRIMO QUALIPL pour les créateurs!



Autodiagnostic et quide des bonnes pratiques vers la certification et la reconnaissance de votre future activité

## (1) TÉLÉTRANSMISSION DÉCLARATION 2035 :

Je choisis de télétransmettre mes déclarations de résultats ou des données comptables ainsi que tous documents annexes les accompagnants et toutes informations complémentaires à la DGFiP:

- par l'intermédiaire de l'ARAPL IDF via mon espace personnel, avec le partenaire EDI\* choisi par l'ARAPL IDF
- par l'intermédiaire de l'ARAPL IDF qui saisit ma déclaration 2035 à ma place
- par l'intermédiaire d'un membre de l'Ordre des Experts-comptables ou d'une AGC et par leur partenaire EDI\*
- □ par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI\*
- □ par mes propres moyens, en ma qualité de partenaire EDI\*

## JE DÉCLARE:

- avoir pris connaissance des conditions et des engagements liés à l'adhésion, je m'engage à adhérer à l'ARAPL lle de France et à m'acquitter de la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration
- m'engager à respecter mon obligation de souscrire des déclarations sincères et complètes et à suivre les recommandations qui me seront formulées par l'ARAPL IDF

### **INFORMATIONS:**

- 1) Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés est proposée par l'Organisme (<a href="https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises">www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises</a>).
- 2) Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD): L'ARAPL IDF s'engage à assurer la confidentialité des données collectées et à les utiliser exclusivement dans le cadre de ses missions d'Organisme Mixte de Gestion Agréé (OMGA).

  Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- 3) L'adhésion OPTIMUM et l'adhésion Micro-Entrepreneur co<mark>nce</mark>rnent les adhérents de la catégorie A selon les statuts de l'ARAPL IDF. L'adhésion PREMIUM concerne les adhérents de la catégorie B selon les statuts de l'ARAPL IDF.

Fait à : le :	
	Sign <mark>ature –</mark> faire précéder de la mention « lu et approuvé »